



## ÉLECTIONS 2019

### POSTES À POURVOIR AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ASSOCIATION DES CADRES MUNICIPAUX DE MONTRÉAL (ACMM)

Comité exécutif	Durée du terme
<ul style="list-style-type: none"><li>Président</li></ul>	2 ans
<ul style="list-style-type: none"><li>Vice-président aux communications et au recrutement</li></ul>	2 ans
<ul style="list-style-type: none"><li>Secrétaire</li></ul>	2 ans

*Si vous désirez poser votre candidature à l'un des postes du comité exécutif, vous devez déposer, au bureau de l'ACMM, au plus tard le 20 mars 2019 à 16h30 le formulaire de déclaration de candidature appuyé par 20 signataires parmi l'ensemble des membres actifs en règle de l'ACMM.*

Conseil d'administration	Durée du terme
<ul style="list-style-type: none"><li>3 postes d'administrateurs</li></ul>	2 ans

*Si vous désirez poser votre candidature à l'un des trois (3) postes d'administrateurs du conseil d'administration, vous devez déposer, au bureau de l'ACMM, au plus tard le 20 mars 2019 à 16h30 le formulaire de déclaration de candidature appuyé par 12 signataires parmi l'ensemble des membres actifs en règle de l'ACMM.*